

LISTE D'ATTENTE (2019-2020)

La liste d'attente devient de plus en plus fastidieuse à gérer. Pour la 3^{ème} année, la section gym aquatique a mis en place un nouveau mode de fonctionnement ; il n'existera plus de listes d'attente. Chaque année, du 15 juin au 15 septembre, les nouvelles inscriptions devront être faites à l'aide du tableau ci-dessous. Elles se feront par ordre d'arrivée, en fonction du créneau demandé, et des places disponibles. Plusieurs créneaux pourront être demandés en précisant leur ordre de préférence. Cette opération sera à renouveler chaque année si vous n'avez pas eu de place pour la nouvelle saison, la demande étant caduque l'année suivante.

Les créneaux du midi et le premier cours du vendredi soir (18h30-19h15) sont exclusivement réservés aux actifs. Les autres créneaux sont ouverts aux retraités territoriaux.

À me retourner : par mail : v.ploteau@rennesmetropole.fr ou par courrier à l'adresse suivante : **Véronique PLOTEAU - DEI Marchés – 16 bd Laennec (site Dupont des Loges) - CS 93111 – 35031 Rennes Cedex**

<u>Inscription</u>	
NOM :	Prénom :
Service :	
tél :	mail :
Mentionner si contraintes professionnelles (permanences 1 semaine sur 2 par ex) :	
Créneau demandé	
Séance du mardi (de 9h15-10h à Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du mardi (de 10h00-10h45 à Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du mercredi (de 12h15-13h St Georges)	<input type="checkbox"/>
Séance du jeudi (de 9h15-10h à Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du jeudi (de 12h15-13h à Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 12h15 à 13h Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 18h30 à 19h15 Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 19h15 à 20h Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 20h à 20h45 Villejean)	<input type="checkbox"/>
Séance du vendredi (de 20h45 à 21h30 Villejean)	<input type="checkbox"/>

À Rennes, le